

LES VOIERIES

Elles sont inscrites dans nos projets de réalisations et nécessaires puisqu'elles vont dans la continuité des rues du Moulin jusqu'au stade, du Temple, des Amandiers, des Hirondelles, des Ecoles, de la rue Basse, d'une partie de la rue Georges Brassens et des chemins, du Carraud et de Fanfoussingue ainsi que celle qui est en cours de finition, la rue des Mûriers. Soit déjà 10 axes de circulation, pour environ 3 km et un coût variant de 700 € (sans trottoir) à 1 500 € (avec trottoirs) le mètre linéaire : **faites le compte...**



Notre objectif est de poursuivre ces travaux avec :

- La rue de la Poste et la rue de l'Aubépin jusqu'à Intermarché.
- La route de Nîmes du carrefour des trois ponts jusqu'au centre ville.
- La route de Montpellier du centre ville jusqu'à LIDL en aménageant l'ancienne station service face à la crèche.

Nous pensons qu'il est important de s'attacher fermement à une réfection complète et progressive de ces axes majeurs, labourés par les travaux indispensables de Nîmes Métropole pour l'eau, l'assainissement et la fibre optique.

- Nous installerons des **abris-bus** dignes de ce nom sur le circuit des cars, relevant de la compétence de la commune depuis la dernière jurisprudence du conseil d'Etat.

LE CADRE DE VIE

- Poursuite des aménagements d'accès pour handicapés afin de faciliter leur mobilité et leurs déplacements.
- Développer et répartir les aires de jeux aux quatre coins de la commune. Il suffit de regarder notre centre ville ouvert aux enfants pour se rendre compte de leurs bien fondés.
- Envisager l'enfouissement de conteneurs (verre, papier...) pour améliorer l'environnement

L ACTION SOCIALE

- Transformation de la banque alimentaire du CCAS en épicerie sociale et solidaire.
- Maintenir le lien social avec la population (repas des aînés, plan canicule, colis de Noël...)

Il y a tant de choses à faire... mais ayez en tête ceci :

Quelles sont les possibilités financières d'une commune comme Milhaud en matière d'investissement **sans augmenter les impôts ? Elles se situent entre 1 000 000 € ou au maximum 1 500 000 € par an.**

C'est pour cette raison que nous vous avons transmis dernièrement un bulletin d'information sur la santé financière de la commune.

Nous devons garder les pieds sur terre !

ALORS

DIMANCHE 23 MARS 2014, VOTEZ ET FAITES VOTER

Milhaud Générations Nouvelles

Liste conduite par

Jean-Michel AVELLANEDA



Nous contactez : <http://milhaudgenerationsnouvelles.over-blog.com/2014/02/notre-equipe.html>

Facebook : jeanmichel.avellaneda